



Résumé exécutif : Guide sur la participation des parties prenantes

TELECHARGEZ LE GUIDE :

<https://climateactiontransparency.org/our-work/icat-toolbox/assessment-guides/stakeholder-participation/>

Le changement climatique est un défi sans précédent qui exige une transformation profonde de notre société, nécessitant d'abandonner les modèles intensifs en carbone. L'urgence d'une transition vers des émissions nettes nulles de gaz à effet de serre (GES) a été mise en avant dans le Rapport Spécial du GIEC sur les conséquences d'un réchauffement planétaire de 1,5 °C, publié en 2018.

Depuis l'adoption de l'Accord de Paris et des Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations unies en 2015, les gouvernements concentrent leurs efforts sur la mise en œuvre de politiques visant à réduire les émissions de GES tout en atteignant les ODD.

Pour garantir que les politiques soient efficaces, et considérant les changements fondamentaux qu'elles peuvent entraîner, il est nécessaire d'évaluer leurs impacts et de communiquer à leur sujet. L'implication des parties prenantes renforce l'efficacité des politiques car elle permet d'intégrer leurs connaissances dans la conception et la mise en œuvre des politiques. Elle permet également de susciter l'adhésion grâce à une plus grande transparence, responsabilité et légitimité dans le processus décisionnel. La participation des parties prenantes est une composante essentielle, et son absence peut compromettre la mise en œuvre d'une politique. Porter une attention particulière aux personnes ou groupes marginalisés, comme les femmes, les peuples autochtones et les communautés locales, peut être un facteur déterminant pour le succès d'une politique. Le Guide sur la participation des parties prenantes de l'Initiative pour la Transparence de l'Action Climatique (ICAT) aide les décideurs à mettre en place une implication efficace des parties prenantes pour atteindre ces objectifs.

PARTICIPATION EFFICACE DES PARTIES PRENANTES

ICAT propose des méthodologies pour évaluer les impacts des politiques et actions (désignées sous le terme « politiques » pour plus de simplicité) sur les émissions de GES, le développement durable et les impacts transformationnels, de manière intégrée et globale à tous les niveaux de gouvernance. Le Guide de la participation des parties prenantes d'ICAT est conçu pour être utilisé en complément de ces méthodologies. Il fournit des conseils pour aider les utilisateurs à mettre en place une participation efficace des parties prenantes dans le cadre des évaluations d'impact des politiques. Ce guide peut également être utilisé au-delà de l'évaluation des impacts, notamment comme outil d'appui à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques.

La participation des parties prenantes est un processus qui doit leur permettre d'influencer réellement les décisions. Elle implique celles et ceux qui sont susceptibles d'être affectés par une décision ou qui y ont un intérêt, et qui ont le droit de prendre part au processus décisionnel.

La participation des parties prenantes permet de renforcer la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques en :

- Sensibilisant l'ensemble des parties et favorisant une meilleure compréhension des enjeux, ce qui renforce leur capacité à contribuer efficacement ;

- Établissant la confiance, la collaboration, un sentiment de co-responsabilité et de soutien pour les politiques parmi les groupes de parties prenantes, réduisant ainsi les conflits et facilitant leur mise en œuvre ;
- Prenant en compte les perceptions des parties prenantes sur les risques et les impacts, et en aidant à développer des mesures pour limiter les effets négatifs et maximiser les bénéfices pour l'ensemble des groupes ;
- Augmentant la crédibilité, la précision et l'exhaustivité des évaluations, et intégrant une diversité de savoirs et de pratiques d'experts, locaux et traditionnels ;
- Renforçant la transparence, la responsabilité, la légitimité et le respect des droits des parties prenantes ;
- Favorisant une plus grande ambition et des financements accrus, en renforçant l'efficacité des politiques et la crédibilité du rapportage.

PUBLIC CIBLE

Les principaux utilisateurs visés par le Guide de la participation des parties prenantes sont les gouvernements des pays en développement et leurs partenaires (nationaux et internationaux) souhaitant garantir une participation efficace des parties prenantes dans le processus de conception, de mise en œuvre ou d'évaluation des politiques, en particulier dans le cadre du développement et de la mise en œuvre des contributions déterminées au niveau national (CDN), des stratégies nationales de développement à faibles émissions, et d'autres mécanismes.

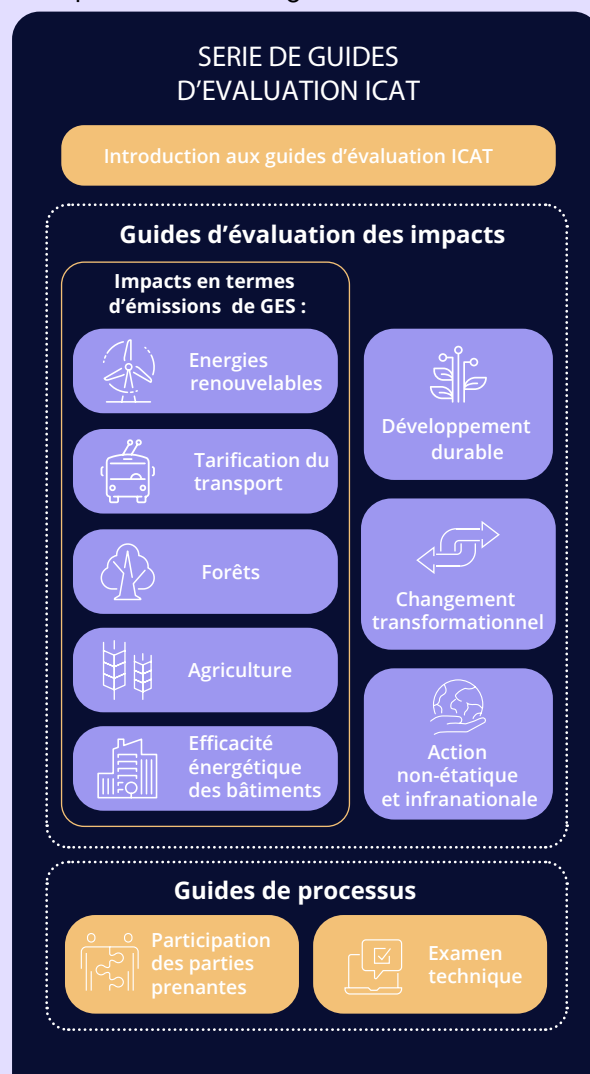
De même, les agences de financement, les institutions financières, les entreprises, les instituts de recherche et les organisations non gouvernementales peuvent utiliser ce guide pour garantir une participation efficace des parties prenantes dans les politiques et autres actions auxquelles elles prennent part. Le guide peut également être utilisé par les parties prenantes directement affectées par les politiques, afin de les aider à participer plus efficacement à la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques.

Le guide peut être utilisé à tous les niveaux de gouvernance : national, régional ou municipal.

LES GUIDES D'ÉVALUATION ICAT

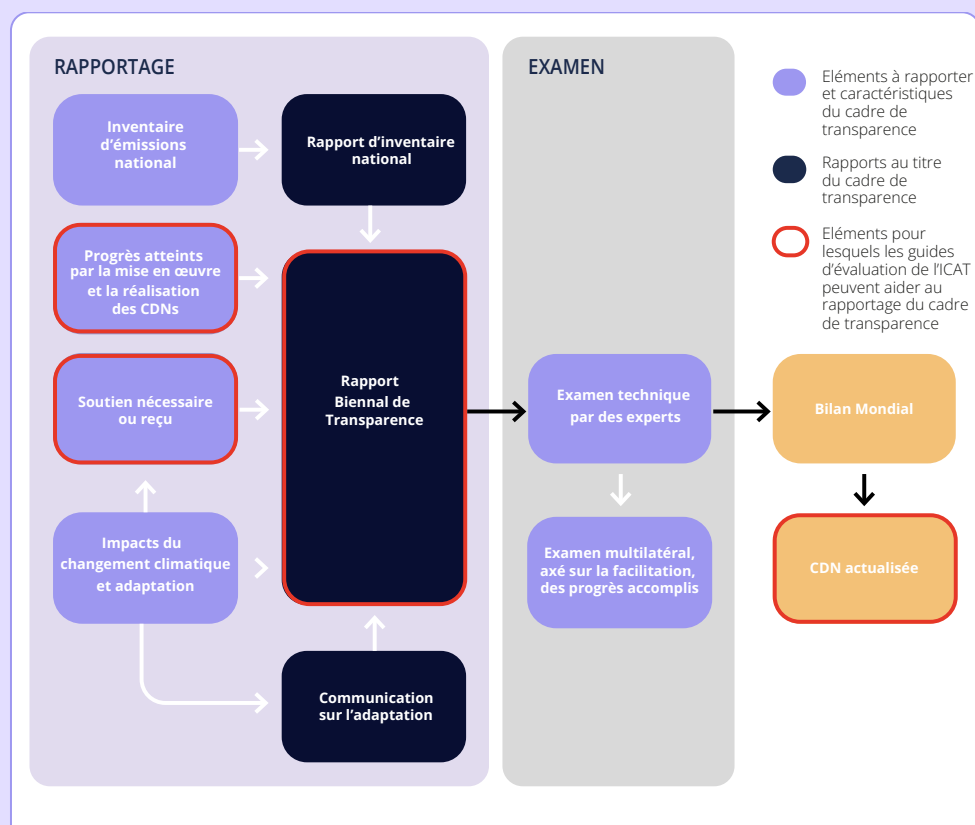
L'ICAT a pour objectif d'aider les pays à évaluer l'impact de leurs actions climatiques et de renforcer la transparence, l'efficacité, l'ambition et la confiance dans les politiques climatiques à l'échelle mondiale. Le Guide de la participation des parties prenantes fait partie d'une série de guides ICAT conçus pour évaluer de manière intégrée les impacts des politiques et des actions sur les émissions de GES, le développement durables, et les impacts transformationnels. Ces guides sont le fruit d'une collaboration avec des experts techniques du monde entier.

Le Guide de la participation des parties prenantes de l'ICAT peut être utilisé seul ou en complément d'autres guides ICAT.



Les guides d'évaluation ont été utilisés pour renforcer les capacités en matière de transparence dans plus de 20 pays. Des études de cas sont disponibles sur le site de l'ICAT. Pour en savoir plus sur le soutien apporté par l'ICAT, consultez <https://fr.climateactiontransparency.org/>

FAIRE PROGRESSER L'ACTION CLIMATIQUE GRACE AU CADRE DE TRANSPARENCE RENFORCEE



En aidant les décideurs politiques à évaluer l'impact des politiques et actions, les guides d'évaluation de l'ICAT peuvent aider les pays à suivre les progrès de leur mise en œuvre et à faire évoluer leur CDN vers une ambition renforcée. Les guides d'évaluation de l'ICAT peuvent également contribuer à fournir les informations nécessaires aux pays dans le cadre de leur rapportage au titre du cadre de transparence renforcé de l'Accord de Paris.

Bien que l'évaluation des impacts sur le développement durable soit facultative dans le cadre de transparence renforcée, une décision de la 24^e Conférence des Parties à la CCNUCC (COP24) exige que tous les pays participant volontairement à l'article 6 fournissent des informations sur la façon dont les approches coopératives de l'article 6 promeuvent le développement durable. De plus en plus, les évaluations intégrées visant à suivre les progrès de la mise en œuvre des CDN et des ODD sont préconisées afin de promouvoir les synergies et d'éviter les compromis entre des objectifs multiples.

L'évaluation intégrée des diverses incidences des politiques et actions sur le développement durable et le climat est utile pour concevoir les politiques, orienter leur mise en œuvre vers les objectifs souhaités et renforcer l'ambition des CDN afin d'atteindre les objectifs mondiaux en matière de développement durable et de climat.

UTILISATION DU GUIDE LORS DE LA CONCEPTION ET DE LA MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES

Le guide peut être utilisé à différentes étapes du cycle de conception et de mise en œuvre d'une politique, en fonction des besoins et des objectifs. Par exemple, si un pays souhaite favoriser la compréhension, la participation et l'adhésion des parties prenantes, en particulier en renforçant la légitimité et l'appropriation collective, il conviendrait d'utiliser le guide avant la mise en œuvre de la politique.

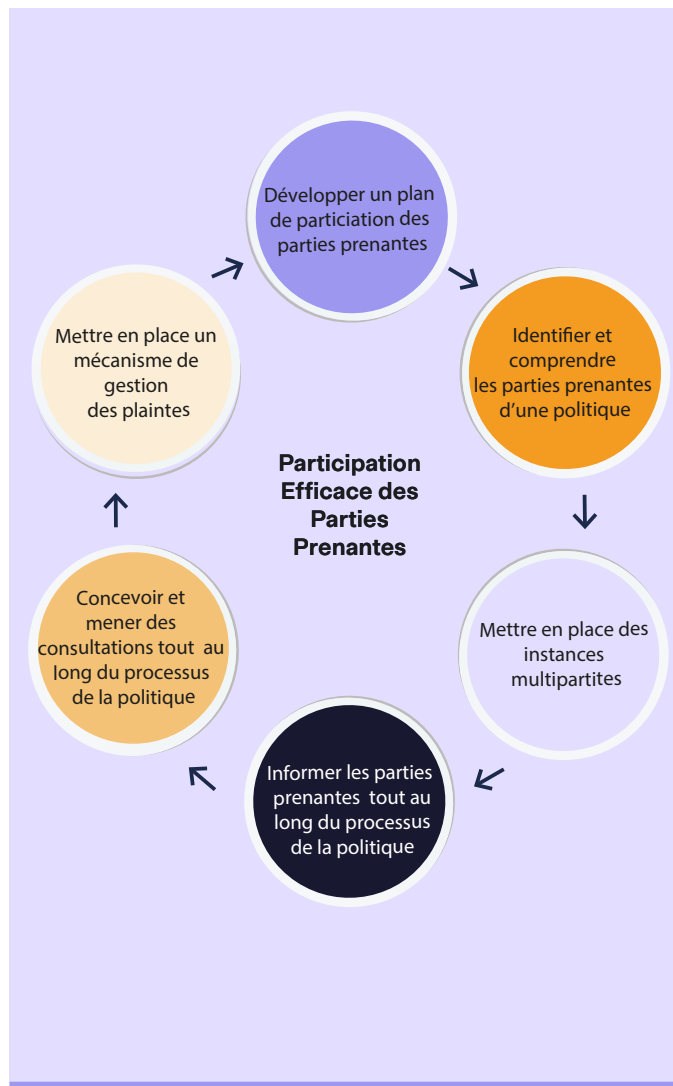
Le guide peut également être utilisé pour renforcer l'évaluation des impacts d'une politique sur les émissions de GES, le développement durable ou les impacts transformationnels, en améliorant l'exhaustivité de l'évaluation grâce aux connaissances et pratiques, qu'elles soient d'experts, locales ou traditionnelles.

Si le guide est utilisé à différentes étapes du cycle, il devient un processus itératif, où les expériences passées contribuent à améliorer la conception et la mise en œuvre de la politique, ainsi que l'élaboration de nouvelles politiques.

ELEMENTS CLES D'UNE PARTICIPATION EFFICACE DES PARTIES PRENANTES

Le guide est structuré autour de plusieurs éléments clés qui, ensemble, permettent de mettre en place une participation efficace des parties prenantes :

- Élaborer un plan de participation des parties prenantes. Identifier les activités, les méthodes, le calendrier, les rôles, les responsabilités et les ressources nécessaires pour la participation des parties prenantes, et leur partager ce plan. Cela permet aux parties prenantes de mieux comprendre les possibilités de participation et le rôle qu'elles peuvent jouer.
- Identifier et comprendre les parties prenantes d'une politique. Recenser l'ensemble des parties prenantes d'une politique, en portant une attention particulière à celles qui sont marginalisées. Les personnes ou groupes marginalisés sont ceux qui ont peu ou pas d'influence sur les décisions et qui sont souvent ignorés, mal représentés ou sous-représentés.
- Mettre en place des instances multipartites. Une instance ou structure multipartite est une réunion régulière, formelle ou informelle, de personnes représentant différents groupes, intérêts et enjeux. Ces instances permettent de favoriser la participation, la contribution et l'influence des parties prenantes pour atteindre les objectifs ou mettre en œuvre la stratégie.
- Informer les parties prenantes tout au long du cycle de conception et de mise en œuvre de la politique. Diffuser activement des informations pour permettre aux parties prenantes de comprendre les enjeux et d'apporter des contributions plus riches et efficaces.
- Concevoir et mener des consultations tout au long du cycle de conception et de mise en œuvre de la politique. Les consultations sont des processus d'échange d'informations entre les parties prenantes (y compris entre le gouvernement et les autres acteurs). Il convient de fournir des informations et du renforcement de capacité aux parties prenantes, et de leur donner la possibilité de contribuer en fonction de leurs besoins et intérêts.
- Mettre en place un mécanisme de gestion des plaintes. Une plainte est un problème, une préoccupation ou une réclamation (réelle ou perçue) qu'un individu ou un groupe souhaite voir traité et résolu. Les mécanismes de gestion des plaintes sont des systèmes formels qui



permettent aux parties prenantes de soumettre leurs plaintes. L'utilisation de ces mécanismes permet de protéger les politiques, de garantir la protection des droits humains et d'assurer des transitions justes vers des économies vertes et bas carbone.

SPECTRE DE LA PARTICIPATION DES PARTIES PRENANTES

Il existe plusieurs niveaux de participation des parties prenantes, chacun ayant son propre objectif et ses propres engagements. Le niveau approprié pour un groupe de parties prenantes donné et le processus de participation dépendent du contexte.

Faible niveau de participation des parties prenantes		Niveau intermédiaire de participation des parties prenantes	Niveau élevé de participation des parties prenantes	
Informier	Consulter	Impliquer	Collaborer	Responsabiliser
Fournir aux parties prenantes des informations équilibrées et objectives pour les aider à comprendre le problème, les alternatives et les solutions.	Obtenir les contributions des parties prenantes sur l'analyse, les alternatives ou les décisions.	Travailler directement avec les parties prenantes tout au long du processus afin de garantir que leurs préoccupations et aspirations soient toujours bien comprises et prises en considération.	Collaborer avec les parties prenantes à chaque étape du processus décisionnel, y compris dans l'élaboration des alternatives et l'identification des solutions privilégiées.	Confier la prise de décision aux parties prenantes.
« Nous vous tiendrons informés. »	« Nous vous tiendrons informés, écouterons vos préoccupations et aspirations, et vous fournirons des retours sur la manière dont vos contributions influencent la décision. »	« Nous travaillerons avec vous pour nous assurer que vos préoccupations et aspirations sont directement prises en compte dans les alternatives développées, et nous vous fournirons des retours sur la manière dont vos contributions ont influencé la décision. »	« Nous compterons sur vos conseils et vos idées innovantes pour formuler des solutions, et nous veillerons à intégrer vos recommandations dans nos décisions autant que possible. »	« Nous mettrons en œuvre ce que vous déciderez ». »

Source: Adapté de IAP2 (2014)



Photo par Abdurahman Hussein © UNOPS